N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier T8080-210203/B

Id de l'acheteur - Buyer ID
EDANS
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

No of

RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Sharmarke Edan

Sharmarke.Edan@tc.gc.ca

Voir la partie 2.2. See Part 2.2.

STANDARD REQUEST FOR BID INVITATION À SOUMISSIONNER - STANDARD

The Bidder offers to provide to Canada the goods, services or both listed in the bid solicitation in accordance with the conditions set out in the bid solicitation and the prices set out in the bid.

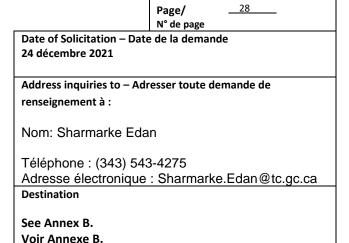
This bid solicitation is issued in accordance with the conditions of the Supply Arrangement E60PQ-120001/PQ.

Le soumissionnaire offre de fournir au Canada les biens, services ou les deux énumérés dans la demande de soumissions aux conditions prévues dans la demande de soumissions et aux prix indiqués dans la soumission.

Cette demande de soumissions est émise conformément aux conditions de l'arrangement en matière d'approvisionnement E60PQ-120001/PQ.

Solicitation No N° de la demande T8080- 210203/B	Amendment No N° de modification
Supplier SA No N° de l'AMA de fournisseur : E60PQ-120001/PQ	

Solicitation closes – La demande prend fin :	File No N° de dossier
Mercredi 5 janvier 2022 14H00 HNE	



THIS DOCUMENT CONTAINS A SECURITY REQUIREMENT/ CE DOCUMENT CONTIENT UNE EXIGENCE DE SÉCURITÉ

Instructions:

Municipal taxes are not applicable.

Unless otherwise specified in the bid solicitation, all prices quoted must be net prices in Canadians funds including Canadian customs duties, excise taxes, must be FOB, including all delivery charges to destination(s) as indicated. The amount for Applicable Taxes is to be shown as a separate item.

Instructions:

Les taxes municipales ne s'appliquent pas.

Sauf indication contraire dans la demande de soumissions, tous les prix indiqués doivent être des prix nets, en dollars canadiens, comprenant les droits de douane canadiens, la taxe d'accise et doivent être FAB, y compris tous frais de livraison à la (aux) destination(s) indiqué(s). Le montant des taxes applicables doit apparaître séparément.

Supplier Name and Address – Nom et adresse du fournisseur
Telephone No N° de téléphone Facsimile No N° de télécopieur
Name and title of person authorized to sign on behalf of supplier (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur (caractère d'impression)
Signature : Date :



N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier

T8080-210203/B

EDA N° CO

EDANS N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Id de l'acheteur - Buyer ID

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE	1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	4
1.1	EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ	4
1.2	BESOIN	
1.3	GÉNÉRAL OU STRATÉGIE D'APPROVISIONNEMENT AUPRÈS DES ENTREPRISES AUTOCHTONES (SAEA)	
1.4	Contenu canadien	
1.5	COMPTE RENDU	
1.6	LES EXCEPTIONS RELATIVES À LA SÉCURITÉ NATIONALE	
1.7	SERVICE CONNEXION POSTEL	
1.8	OBLIGATION DE VACCINATION CONTRE LE COVID-19 (A3080T *NOUVEAU*)	
PARTIE	2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES	6
2.1	INSTRUCTIONS, CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	
2.2	Présentation des soumissions	6
2.3	DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS — EN PÉRIODE DE SOUMISSION	6
2.4	PROCESSUS DE CONTESTATION DES OFFRES ET MÉCANISMES DE RECOURS	7
PARTIE	3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS	7
3.1	Instructions pour la préparation des soumissions	7
PARTIE	4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION	9
4.1	Procédures d'évaluation	9
4.2	MÉTHODE DE SÉLECTION	9
PARTIE	5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	9
5.1	ATTESTATIONS EXIGÉES AVEC LA SOUMISSION	9
5.2	ATTESTATIONS PRÉALABLES À L'ATTRIBUTION DU CONTRAT ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	10
PARTIE	6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT	11
6.1	EXIGENCE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ POUR ENTREPRENEUR CANADIEN :	11
DOSS	IER TPSGC N ° T8080-210203/B	11
6.2	BESOIN	12
6.3	CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	12
6.4	Durée du Contrat	13
6.5	RESPONSABLES	13
6.6	PAIEMENT	14
6.7	Instructions relatives à la facturation	15
6.8	ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	15
6.9	LOIS APPLICABLES	15
6.10	Ordre de priorité des documents	15
6.11	ACCÈS AUX INSTALLATIONS ET À L'ÉQUIPEMENT	16
6.12	Installations du Canada pour accueillir la livraison	
6.13	FINITIONS STANDARD	
6.14	Clauses du <i>Guide des CCUA</i>	_
ANNEXE	E A	17
BESO	IN	17
ANNEXE	E C	25
SPÉCI	FICATIONS SUPPLÉMENTAIRES, CERTIFICATIONS ASSOCIÉES AU(X) PRODUIT(S) NON DISPONIBLE(S)	25

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. T8080-210203/B \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No.

N° de la modif - Amd. No.

 $\begin{array}{l} \text{File No. - N}^{\circ} \text{ du dossier} \\ T8080\text{-}210203/B \end{array}$

Id de l'acheteur - Buyer ID
EDANS
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

 N° de l'invitation - Solicitation No. T8080-210203/B N° de réf. du client - Client Ref. No. N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier T8080-210203/B

Id de l'acheteur - Buyer ID **EDANS** N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Cet appel d'offres annule et remplace l'appel d'offres précédent numéro T8080-210203 daté du 3 décembre 2021 et dont la date de clôture était le 20 décembre 2021 à 14 h HNE. Une séance de compte rendu ou de rétroaction sera offerte sur demande aux soumissionnaires/offrants/fournisseurs qui ont répondu à l'appel d'offres précédent.

1.1

Ce bes

Exig	Exigences relatives a la securite					
soin comprend des exigences relatives à la sécurité.						
1.	Le soumissionnaire doit respecter les modalités de l'article ci-dessus (la case cochée s'applique):					
		ci la date de clôture de la demande de soumissions. ci la date de l'attribution d'un contrat.				
	(a)	le soumissionnaire doit détenir une attestation de sécurité d'organisme valable tel qu'indiqué à la Partie 6 – Clauses du contrat subséquent;				
	(b)	les individus proposés par le soumissionnaire et qui doivent avoir accès à des renseignements ou à des biens de nature protégée ou classifiée ou à des établissements de travail dont l'accès est réglementé doivent posséder une attestation de sécurité tel qu'indiqué à la Partie 6 – Clauses du contrat subséquent;				
	c)	le soumissionnaire doit fournir le nom de tous les individus qui devront avoir accès à des renseignements ou à des biens de nature protégée ou classifiée ou à des établissements de travail dont l'accès est réglementé;				
2.	décisi d'obte	ppelle aux soumissionnaires d'obtenir rapidement la cote de sécurité requise. La on de retarder l'attribution du contrat, pour permettre au soumissionnaire retenu enir la cote de sécurité requise, demeure à l'entière discrétion de l'autorité actante.				
3.	soumi de Tra	de plus amples renseignements sur les exigences relatives à la sécurité, les issionnaires devraient consulter le site Web du Programme de sécurité des contrats avaux publics et Services gouvernementaux Canada (http://www.tpsgc-c.gc.ca/esc-src/introduction-fra.html).				

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N $^{\circ}$ du dossier T8080-210203/B

Id de l'acheteur - Buyer ID EDANS N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

1.2 Besoin

La présente demande de soumissions est émise conformément à l'arrangement en matière d'approvisionnement (AMA) pour les fauteuils de bureau pour les fournisseurs qui font partie de la série d'AMA émise par TPSGC sous le numéro E60PQ-120001/PQ. Les termes et conditions de l'AMA du fournisseur s'appliquent à cette sollicitation et en font partie intégrante. Les soumissionnaires qui soumettent une offre acceptent d'être liés par ces modalités et conditions ainsi que les modalités et conditions de la présente demande de soumissions.

Ce besoin est détaillé dans l'annexe A des clauses du contrat subséquent.

1.3	Général ou Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones (SAEA)
	Ce besoin est: (la case cochée s'applique)
	⊠ Processus général
	Le besoin est assujetti à tous les accords commerciaux applicables, comme indiqué dans l'avis de projet de marché (APM).
	☐ Processus de la SAEA
	Ce marché est réservé dans le cadre de la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones du gouvernement fédéral. Pour de plus amples renseignements concernant les exigences requises des entreprises autochtones conformément au Programme de marchés réservés aux entreprises autochtones, consulter l'Annexe 9.4 du Guide des approvisionnements.

1.4 Contenu canadien

Supprimé.

1.5 Compte rendu

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

1.6 Les exceptions relatives à la sécurité nationale

Supprimé.

1.7 Service Connexion postel

Supprimé.

1.8 Obligation de vaccination contre le COVID-19 (A3080T *NOUVEAU*)

Cette exigence est soumise à la politique de vaccination COVID-19 pour le personnel du fournisseur. Si vous ne remplissez pas et ne fournissez pas la certification de l'exigence de vaccination COVID-19 dans le cadre de l'offre, celle-ci sera jugée irrecevable.

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N $^{\circ}$ du dossier T8080-210203/B

Id de l'acheteur - Buyer ID
EDANS
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont énoncées dans le Manuel des clauses et conditions uniformisées d'achat (https://buyandsell.gc.ca/policy-and-guidelines/standard-acquisition-clauses-and-conditions-manual) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une offre conviennent d'être liés par les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions et acceptent les clauses et les conditions du contrat qui en résulte.

Les Instructions uniformisées 2003 (2020-05-28) - Biens ou services - Besoins concurrentiels, sont incorporées par renvoi dans la demande de soumissions et en font partie intégrante.

La sous-section 5.4 des Instructions uniformisées - Biens ou services - Besoins concurrentiels de 2003 (2020-05-28) est modifiée comme suit :

Supprimer : 60 jours Insérer : __120__ jours

La sous-section 3.a) de la section 01, Dispositions relatives à l'intégrité - Soumission des Instructions uniformisées 2003 incorporée par référence ci-dessus est supprimée dans son intégralité et remplacée par ce qui suit :

 au moment de la soumission d'un arrangement dans le cadre de la demande d'arrangements en matière d'approvisionnement (DAA), le soumissionnaire a déjà fourni une liste de noms, comme l'exige la Politique sur l'inadmissibilité et la suspension. Au cours du présent processus d'approvisionnement, le soumissionnaire doit immédiatement informer le Canada par écrit de tout changement touchant la liste de noms.

2.2 Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées par courriel seulement à **l'agent contractuel de Transports Canada** indiqué ci-dessous:

Sharmarke.Edan@tc.gc.ca

Les soumissions doivent être présentées au plus tard à la date et à l'heure indiquées ci-dessous :

Heure et date :	Mercredi 5 janvier 2022
	14H00 HNE

En raison de la nature de l'appel d'offres, les soumissions transmises par télécopieur à Transports Canada ne seront pas acceptées.

2.3 Demandes de renseignements – en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins __5__ jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

N° de l'invitation - Solicitation No. T8080-210203/B N° de réf. du client - Client Ref. No. N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier T8080-210203/B

Id de l'acheteur - Buyer ID **EDANS** N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif »

vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

2.4 Processus de contestation des offres et mécanismes de recours

- (a) Les fournisseurs potentiels ont accès à plusieurs mécanismes pour contester des aspects du processus d'approvisionnement jusqu'à l'attribution du marché, inclusivement.
- (b) Le Canada invite les fournisseurs à porter d'abord leurs préoccupations à l'attention de l'autorité contractante. Le site Web du Canada Achats et ventes, sous le titre « Processus de contestation des soumissions et mécanismes de recours », fournit de l'information sur les organismes de traitement des plaintes possibles, notamment :
 - Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement (BOA)
 - Tribunal canadien du commerce extérieur (TCCE)
- (c) Les fournisseurs devraient savoir que des délais stricts sont fixés pour le dépôt des plaintes et qu'ils varient en fonction de l'organisation concernée. Les fournisseurs devraient donc agir rapidement s'ils souhaitent contester un aspect du processus d'approvisionnement.

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

3.1 Instructions pour la préparation des soumissions

En raison du caractère de la demande de soumissions, les soumissions transmises par le service Connexion postel ou par télécopieur ne seront pas acceptées.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission.

Section I: Soumission technique

Section II: Soumission

Section III: Attestations et Renseignements supplémentaires

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Section I: Soumission technique

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

Section II: Soumission financière

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. T8080-210203/B \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No.

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier T8080-210203/B

Id de l'acheteur - Buyer ID EDANS N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement.

3.1.1 Fluctuation du taux de change

C3011T (2013-11-06) Fluctuation du taux de change

Section III: Attestations et Renseignements supplémentaires

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations et renseignements supplémentaires exigés à la Partie 5.

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N $^{\circ}$ du dossier T8080-210203/B

Id de l'acheteur - Buyer ID
EDANS
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

4.1 Procédures d'évaluation

- a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

4.1.1 Évaluation technique

4.1.1.1 Critères techniques obligatoires Supprimé.

4.1.2 Évaluation financière

Clause du Guide des CCUA A0220T (2014-06-26) Évaluation du prix-soumission

4.2 Méthode de sélection

Clause du Guide des CCUA A0069T (2007-05-25) Méthode de sélection

PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. À moins d'indication contraire, le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fausse, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission sera déclarée non recevable, ou constituera un manquement aux termes du contrat.

5.1 Attestations exigées avec la soumission

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur soumission.

5.1.1 Dispositions relatives à l'intégrité - Attestations additionnelles

Des vérifications d'intégrité ont été effectuées sur chaque fournisseur au moment de l'émission de leur arrangement en matière d'approvisionnement (AMA) respectif. En soumettant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire et ses affiliés respectent les dispositions énoncées à l'article 01 Dispositions relatives à l'intégrité - soumission des instructions uniformisées énumérées cidessus.

5.1.2 Conformité du produit

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N $^{\circ}$ du dossier T8080-210203/B

Id de l'acheteur - Buyer ID
EDANS
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

En soumettant une soumission, le soumissionnaire atteste que toutes les produits proposées sont conformes et continueront de se conformer tout au long de la période du contrat, aux exigences détaillées à l'annexe A et aux spécifications de la série d'AMA émise par TPSGC avec le numéro E60PQ-120001/PQ.

5.1.3 Maintien des certifications

Le soumissionnaire atteste qu'en soumettant une soumission en réponse à cette demande de soumissions, le soumissionnaire et tout membre du soumissionnaire si le soumissionnaire est une coentreprise, continue de se conformer à toutes les attestations soumises avec son arrangement pour se qualifier dans le cadre du série d'AMA publiée par TPSGC sous le numéro E60PQ-120001/PQ.

5.2 Attestations préalables à l'attribution du contrat et renseignements supplémentaires

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec la soumission mais ils peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, la soumission sera déclarée non recevable.

5.2.1 Certification de l'obligation de vaccination COVID-19 (A3081T *NOUVEAU*)

Conformément à la politique de vaccination COVID-19 pour le personnel des fournisseurs, tous les soumissionnaires doivent fournir avec leur offre la certification de l'exigence de vaccination COVID-19 jointe à cet appel d'offres, afin d'être pris en considération dans ce processus de passation de marché. Cette attestation, incorporée dans l'appel d'offres à sa date de clôture, est incorporée dans tout contrat qui en résulte et en constitue une partie contraignante.

5.2.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible au bas de la page du site Web <u>d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) – Travail (https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/equite-emploi/programme-contrats-federaux.html#s4).</u>

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » au moment de l'attribution du contrat.

5.2.2 Attestations additionnelles préalables à l'attribution du contrat

5.2.2.1 Attestation du prix

Cette certification s'applique aux exigences concurrentielles et non concurrentielles lorsque le prix total évalué de la soumission est de 50 000,00 \$ ou plus et que la soumission est la seule soumission recevable.

a. Attestation des prix - fournisseurs établis au Canada (autres que les agences et détaillants)

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N $^{\circ}$ du dossier T8080-210203/B

Id de l'acheteur - Buyer ID
EDANS
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Le soumissionnaire atteste que le prix proposé

- n'est pas supérieur au plus bas prix demandé à tout autre client, y compris au meilleur client du soumissionnaire, pour une qualité et une quantité semblables de biens, de services ou les deux;
- ii. ne comprend aucun élément de bénéfice sur la vente qui soit supérieur à celui que le soumissionnaire réalise normalement sur la vente de biens, de services ou les deux de qualité et de quantité semblables; et
- iii. ne comprend aucune disposition prévoyant des escomptes à des vendeurs.
- b. Attestation des prix agents et détaillants canadiens

Le soumissionnaire atteste que le prix proposé

i. n'est pas supérieur au plus bas prix demandé à tout autre client, y compris au meilleur client du soumissionnaire, pour une qualité et une quantité semblables de biens, de services ou les deux; et ne comprend aucun élément de bénéfice sur la vente qui soit supérieur à celui que le soumissionnaire réalise normalement sur la vente de biens, de services ou les deux de qualité et de quantité semblables.

PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent à tout contrat subséquent découlant de la demande de soumissions et en font partie intégrante.

6.1 EXIGENCE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ POUR ENTREPRENEUR CANADIEN : DOSSIER TPSGC N° T8080-210203/B

- **6.1.2** Les exigences relatives à la sécurité (LVERS et clauses fournies par le Programme de sécurité des contrats) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.
 - L'entrepreneur ou l'offrant doit détenir en permanence, pendant l'exécution du contrat ou de l'offre à commandes, une attestation de vérification d'organisation désignée (VOD) en vigueur, délivrée par le Programme de sécurité des contrats (PSC), Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC).
 - 2. Les membres du personnel de l'entrepreneur ou de l'offrant devant avoir accès à des établissements dont l'accès est réglementé doivent TOUS détenir une cote de FIABILITÉ en vigueur, délivrée ou approuvée par le PSC, TPSGC.
 - Les contrats de sous-traitance comportant des exigences relatives à la sécurité NE DOIVENT PAS être attribués sans l'autorisation écrite préalable du PSC, TPSGC.
 - 4. L'entrepreneur ou l'offrant doit respecter les dispositions
 - a. de la Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité et directive de sécurité (s'il y a lieu), reproduite ci-joint à **l'Annexe D.**
 - b. du Manuel de la sécurité des contrats (dernière édition).

N° de la modif - Amd. No.

 $\begin{array}{c} \text{Id de l'acheteur - Buyer ID} \\ EDANS \end{array}$

File No. - N° du dossier T8080-210203/B

N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

6.2 Besoin

6.2.1 L'entrepreneur doit fournir des fauteuils de bureau conformément au besoin de l'annexe A.

Le présent contrat est émis contre l'arrangement en matière d'approvisionnement (AMA) pour les fauteuils de bureau pour fournisseurs qui font partie de la série d'AMA émise par TPSGC sous le numéro E60PQ-120001/PQ. Les termes et conditions de l'AMA du fournisseur s'appliquent au présent contrat et en font partie intégrante.

6.2.2	Ce besoin est :
⊠ Pro	ocessus général
☐ Pro	ocessus de la SAEA

6.3 Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le <u>Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat</u> (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

6.3.1 Conditions générales

<u>2010A</u> (2020-05-28), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

L'article 09, Garantie, est modifié comme suit :

Au paragraphe 1:

Supprimé : « La période de garantie sera de 12 mois. »

Inséré: « La période de garantie sera de 10 ans, à l'exception des composants

réglables, qui auront une garantie de 5 ans. »

Au paragraphe 2:

Supprimé : En entier Inséré : Comme suit :

« 2. L'entrepreneur doit payer les frais de transport associés au renvoi de l'ouvrage ou de toute partie de l'ouvrage aux locaux de l'entrepreneur pour remplacement, réparation ou rectification. L'entrepreneur doit également payer les frais de transport associés au renvoi de l'ouvrage ou de toute partie de l'ouvrage qui est remplacé ou rectifié au lieu de livraison précisé dans le contrat ou à un autre endroit désigné par le Canada. Cependant, si le Canada est d'avis qu'un tel déplacement n'est pas pratique, l'entrepreneur doit procéder aux réparations ou aux rectifications nécessaires là où l'ouvrage se trouve. Dans ce cas, l'entrepreneur doit assumer tous les coûts (y compris les frais de

déplacement et de subsistance) qui en découlent. Le Canada ne remboursera

aucun de ces coûts. »

Toutes les autres dispositions de l'article Garantie demeureront en vigueur.

Section 16 – Intérêt sur les comptes en souffrance

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N $^{\circ}$ du dossier T8080-210203/B

Id de l'acheteur - Buyer ID
EDANS
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Cette disposition ne s'applique pas aux paiements effectués par carte de crédit au point de vente. Elle ne s'applique pas aux fournisseurs dont l'AMA ne contient aucune disposition relative au paiement par carte de crédit.

6.4 Durée du contrat

6.4.1 Période du contrat

La période du contrat est à partir de la date du contrat jusqu'au jusqu'à l'achèvement et l'acceptation des travaux.

6.4.2 Option de prolongation du contrat

Clause du Guide des CCUA A9009C (2008-12-12) Option de prolongation du contrat

6.4.3 Date de livraison

La livraison du besoin sera effectuée aux points de livraison indiquée dans l'annexe B.

6.4.4 Instructions de livraison

Les marchandises doivent être livrées DDP (Destination comme spécifié dans le contrat) Règles Incoterms®, taxes applicables en sus.

En plus de ce qui précède, l'entrepreneur doit décharger et déplacer les marchandises au(x) lieu(x) de livraison(s) spécifié(s) dans le contrat.

6.4.5 Lieu(x) de livraison et d'installation

La livraison et l'installation du besoin sera effectuée au(x) point(s) de livraison identifiés à **l'annexe B** du contrat.

Le chargé de projet doit fournir au fournisseur l'autorisation d'aller de l'avant. Il doit le faire avant la date limite de la livraison, en tenant compte du temps de livraison indiqué par le fournisseur. Le gouvernement du Canada se dégage de toute responsabilité advenant le cas où un fournisseur choisirait d'aller de l'avant sans l'autorisation du chargé de projet.

6.5 Responsables

6.5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Nom: Sharmarke Edan Titre: Autorité contractante Département: Transports Canada

Addressee: Tour C, 330 Sparks Street, étage: 21

Téléphone: (343) 543-4275

Courriel: Sharmarke.Edan@tc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. $T8080\mbox{-}210203\mbox{/}B$ \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No.

N° de la modif - Amd. No.

 $\begin{array}{l} \text{File No. - N}^{\circ} \text{ du dossier} \\ T8080\text{-}210203/B \end{array}$

Id de l'acheteur - Buyer ID EDANS N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

6.5.2 Chargé de projet

6.6.3

Clauses du Guide des CCUA

0.5.2	Charge de projet
Le cha	argé de projet pour le contrat est : (à compléter lors de l'attribution du contrat)
Nom : Titre : Organ Adress	isation :
Téléph Courri	
confor l'instal dans le de pro portée	argé de projet représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés, mément au contrat, qui comprend des dispositions lui permettant d'autoriser la livraison et lation. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus e contrat. Les questions techniques peuvent être discutées avec le chargé de projet, mais le chargé jet n'a pas le pouvoir d'autoriser des changements à la portée des travaux. Les modifications de la des travaux ne peuvent être apportées que par une modification du contrat émise par l'autorité ctante.
accédon l	argé de projet doit aussi s'assurer que les employés et les sous-traitants du fournisseur qui doivent er au site respectent le délai accordé au fournisseur pour aller livrer et installer le mobilier au site le calendrier principal de l'entrepreneur général (un représentant du Canada, ou un ou des seurs de services sous contrat avec le gouvernement du Canada)
6.5.3	Représentant de l'entrepreneur
Le rep	résentant de l'entrepreneur pour le contrat est : (à compléter lors de l'attribution du contrat)
Téléph Courri	none : el :
6.6	Paiement
6.6.1	Base de paiement
sera p Paie m	dition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur ayé un (des) prix unitaire(s) ferme(s) précisé(s) dans l'annexe B – Base de lent, selon un montant total de \$ (insérer le montant au moment de l'attribution du at). Les droits de douane sont et les taxes applicables sont en sus.
interpr	nada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou étation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces étations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux x.
6.6.2	Méthode de Paiement
Clause	e du Guide des CCUA H1001C (2008-05-12) Paiements multiples

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N $^{\circ}$ du dossier T8080-210203/B

Id de l'acheteur - Buyer ID
EDANS
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Clause du *Guide des CCUA* C0100C (2010-01-11) Vérification discrétionnaire des comptes - biens et(ou) services commerciaux

6.6.4 Paiement électronique de factures - contrat

Le Canada peut payer les factures par carte de crédit si l'AMA de l'entrepreneur indique l'acceptation d'un tel paiement. Veuillez-vous référer à l'AMA du fournisseur.

6.7 Instructions relatives à la facturation

L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.

Les factures doivent être distribuées comme suit :

a. L'original et une (1) copie doivent être envoyés à l'adresse indiquée à la page 1 du contrat pour certification et paiement.

6.8 Attestations et renseignements supplémentaires

6.8.1 Conformité

À moins d'indication contraire, le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ou préalablement à l'attribution du contrat, ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires, sont des conditions du contrat et leur non-respect constituera un manquement de la part de l'entrepreneur. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat.

6.8.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Manquement de la part de l'entrepreneur

Supprimé.

6.8.3 Clauses du Guide des CCUA

Supprimé.

6.9 Lois applicables

Comme indiqué dans l'article «Lois applicables» de la partie 6A de l'AMA.

6.10 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- (a) Les articles de l'entente de l'AMA E60PQ-120001/PQ;
- (b) Les articles de cette entente;
- (c) Les conditions générales 2010A (2021-12-02) Conditions Générales : biens (complexité moyenne);
- (d) Annexe A, Besoin;
- (e) Annexe B, Base de Paiement;

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N $^{\circ}$ du dossier T8080-210203/B

Id de l'acheteur - Buyer ID
EDANS
N° CCC / CCC No. / N° VME - FMS

(f) Annexe C, Spécifications supplémentaires relatives aux certifications associées au produit non disponible:

- (g) Annexe D, Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité (s'il y a lieu);
- (h) Annexe E, Certification de l'exigence de vaccination COVID-19
- (i) La soumission de l'entrepreneur en date du _____ (inscrire la date de la soumission)

6.11 Accès aux installations et à l'équipement

Les installations, l'équipement, les documents et le personnel du Canada ne sont pas automatiquement à la disposition de l'entrepreneur. Si ce dernier doit accéder aux locaux, aux systèmes informatiques (réseau de microordinateurs), à locaux de travail, aux téléphones, aux terminaux, aux documents et au personnel du Canada dans l'exécution des travaux, il devra en informer l'autorité contractante en temps opportun. Si la demande d'accès est approuvée par le Canada et que des arrangements sont pris pour que l'entrepreneur ait accès, l'entrepreneur, ses sous-traitants, ses agents et ses employés doivent se conformer à toutes les conditions applicables du lieu de travail. De plus, l'entrepreneur doit s'assurer que les installations et l'équipement sont uniquement utilisés aux fins d'exécution du contrat.

6.12 Installations du Canada pour accueillir la livraison

Les employés et les sous-traitants du fournisseur qui doivent accéder au site sont tenus de se conformer aux plans de santé et sécurité établis pour le site, et à toute loi en vigueur dans la province ou le territoire où les travaux sont exécutés.

Pendant la période du contrat, un représentant du Canada ou un ou des fournisseurs de services sous contrat avec le gouvernement du Canada peuvent demander la liste des employés et des sous-traitants ayant besoin d'accéder au site pour exécuter les travaux, ainsi que leur cote de sécurité. L'information doit être communiquée dans le délai prescrit pour veiller à ce que la fourniture, la livraison et l'installation du mobilier soient en conformité avec le calendrier principal.

6.13 Finitions Standard

L'utilisateur désigné (UD) va consulter le site Web du fournisseur indiqué à la partie 6A de l'AMA pour connaître les éléments de finition offerts.

Dans les dix jours ouvrables suivant l'octroi du contrat, l'autorité contractante enverra à l'entrepreneur un avis écrit indiquant le choix d'éléments de finition du Canada pour chacun des produits figurant à l'annexe A.

L'entrepreneur livrera les produits correspondant au choix d'éléments de finition du Canada. Aucuns frais supplémentaires ne seront facturés au Canada.

6.14 Clauses du Guide des CCUA

Clause du Guide des CCUA <u>B7500C</u> (2006-06-16), Marchandises excédentaires

Clause du Guide des CCUA <u>A9068C</u> (2010-01-11), Règlements concernant les emplacements du gouvernement

Clause du Guide des CCUA B1501C (2018-06-21), Appareillage électrique

Clause du Guide des CCUA <u>B4003T</u> (2011-05-16), Office des normes générales du Canada - normes

Clause du Guide des CCUA B6802C (2007-11-30), Biens de l'État

Clause du Guide des CCUA G1005C (2016-01-28), Assurance - aucune exigence particulière

N° de la modif - Amd. No.

 $\begin{array}{l} \text{File No. - N}^{\circ} \text{ du dossier} \\ T8080\text{-}210203/B \end{array}$

Id de l'acheteur - Buyer ID

EDANS
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

ANNEXE A

BESOIN

Livraison de la table ferme 1 : Chaise rotative (jusqu'à 275 lbs)

	A	D	A	TYPE DE FAUTEUIL	QTÉ: 376
				 ■ Fauteuil rotatif (jusqu'à 275 lbs) □ Fauteuil rotatif de grandes dimensions (jusqu'à 400 lb) □ Tabouret rotatif avec dossier 	
IMPORTANT ? Le Canada peut demander des renseignements supplémentaires pour confirmer les critères avant l'attribution du contrat dans un délai spécifié par l'utilisateur désigné (UI). Les fournisseurs doivent fournir des produits conformes aux choix d'exigences «■» sélectionnés					
	Critères Instructions	Critères (de sélection (les	s dimensions reflètent les spécificat	ions des sièges de bureau(AMA))
Α	Appui-tête choisissez seulement 1	□ Oui: ■ Non			
dossier choisissez seulement 1 ■ Dossier hat □ Aucune pré		ıt = <i>hauteur</i> supé	e 450mm (17,7 po) à 660 mm (26 p rieur à <mark>655 mm (25,8 po)</mark> ur minimale de 450mm (17.0 po)	0)	
В	Profil du dossier choisissez seulement 1	■ Aucune préférence (Il est recommandé de sélectionner «aucune préférence» car les profils n'affectent pas la fonctionnalité de la chaise). □ Autre =			
C	Soutien lombaire choisissez TOUT ce qui est acceptable	Réglable ■ Haut/bas = ajustement en hauteur d'au moins 50 mm (2,0 po) entre 150 mm (5,9 po) et 250 mm (9,8 po) □ Autre =			
				o) et 250 mm (9,8 po) au-dessus du	ı siège
D	Accoudoirs choisissez TOUT ce qui est acceptable	<i>po)</i> ■ Largeur rég	lable = <i>ajusteme</i> lable = dans la g	amme de <i>443 mm (17 po) et 493 n</i>	ntre 176 mm (6,9 po) à 289 mm (11,4 nm (19,4 po) vers l'intérieur et d'au moins 10° vers
	qui cot accoptable		e de hauteur ent	re 200 mm (7,9 po) à 250 mm (9,8 j	po)
		☐ Aucun	-5(diana alama anno de contro
	Profondeur du siège		ajustement d'au 6,5 po) et 460 mr	moins 50 mm (2,0 po) á l'intérieur d n (18,1 po)	Tune plage comprise entre
E	choisissez TOUT ce qui est acceptable	□ Fixe	☐ Moyenneme	= 380 mm (15,0 po) à 420 mm (16 ent profond = supérieur à 420 mm (1 upérieur à 460 mm (18,1 po)	
F	Largeur du siège	Fauteuil stand	ard rotatif et tab	de chaise au haut de la page ouret rotatif (largeur minimum de 45 ensions (largeur minimum de 560 n	

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier T8080-210203/B

Id de l'acheteur - Buyer ID EDANS N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

 \square Standard = 417 mm (16,4 po) ou moins à 512 mm (20,2 po) ou plus (doit inclure la plage du siège standard) \square Bas = 376 mm (14,8 po) ou moins à 439 mm (17,3 po) ou plus ■ Réglable Fauteuil (doit inclure la plage du siège bas) ■ Autre = 417 mm (16,4 po) ou moins (+/- 5mm ou +/- 0,20 po) rotatif Hauteur du siège à 512 mm (20,2 po) ou plus (+/- 5mm ou +/- 0,20 po) choisissez TOUT ce G qui est acceptable ☐ Fixe = entre 417 mm (16,4 po) à 512 mm (20,2 po) Tabouret ☐ Réglable = doit être compris entre 580 mm (23 po) et 840 mm (33 po) pivotant avec dossier ☐ Fixe = doit être supérieur ou égal à 670 mm (27.5 po) ■ Mécanisme d'inclinaison : l'assise et le dossier se règlent ensemble dans un rapport >1:1 Mécanisme (Synchro-Tilt et Unison Tilt) d'inclinaison Н ☐ L'assise et le dossier se règlent indépendamment l'un de l'autre. choisissez seulement 1 ☐ Aucune préférence ☐ Position de configuration = la chaise se verrouille ou s'arrête à une position avec l'assise à plat et le Mécanisme de verrouillage du dossier droit Ī siège et du ■ Positions multiples = la chaise se verrouille ou s'arrête à plusieurs positions (y compris la position de dossier configuration) Roulettes ■ Tapis (moquette) □ Surface dures Standard avec tabouret seulement K Repose-pieds Finis ☐ Tissu Dossier ■ Revêtement respirant (tissue à maille) \square Autre = (Rembourrage / Non-rembourrage) L Siège ■ Tissu ☐ Revêtement respirant (tissue à maille) \square Autre = choisissez TOUT ce qui est acceptable ☐ Aucune préférence Le soumissionnaire doit inclure une brochure ou une fiche technique indiquant clairement qu'il répond aux choix d'exigences A à L. Si le choix de l'exigence (A à L) à laquelle vous répondez ou non n'est pas clair, le Canada acceptera un document expliquant comment le fauteuil proposé répond à une exigence spécifique en se référant au choix de l'exigence spécifique (A à L). **Critères** M obligatoires Le Canada peut demander des renseignements supplémentaires pour confirmer les critères avant supplémentaires l'attribution du contrat. Veuillez noter qu'il n'y aura aucune exception aux critères ci-dessus. Les fournisseurs doivent fournir des produits qui sont conformes aux choix ■ d'exigences sélectionnés.

N° de la modif - Amd. No.

 $\begin{array}{l} \text{File No. - N}^{\circ} \text{ du dossier} \\ T8080\text{-}210203/B \end{array}$

Id de l'acheteur - Buyer ID EDANS N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

OPTIONNEL 1 Chaise rotative (275 lbs - 400 lbs)



TYPE DE FAUTEUIL	QTÉ: 637		
■ Fauteuil rotatif (jusqu'à 275 lbs)			
☐ Fauteuil rotatif de grandes dimensions (jusqu'à 400 lb)			
☐ Tabouret rotatif avec dossier			

IMPORTANT : Le Canada peut demander des renseignements supplémentaires pour confirmer les critères avant l'attribution du contrat dans un délai spécifié par l'utilisateur désigné (UI). Les fournisseurs doivent fournir des produits conformes aux choix d'exigences «■» sélectionnés						
	Critères Instructions	Critères de sélection (les dimensions reflètent les spécifications des sièges de bureau(AMA))				
A	Appui-tête choisissez seulement 1	□ Oui: ■ Non				
В	Hauteur du dossier choisissez seulement 1	 □ Standard = hauteur allant de 450mm (17,7 po) à 660 mm (26 po) ■ Dossier haut = hauteur supérieur à 655 mm (25,8 po) □ Aucune préférence = hauteur minimale de 450mm (17.0 po) 				
	Profil du dossier choisissez seulement 1	■ Aucune préférence (Il est recommandé de sélectionner «aucune préférence» car les profils n'affectent pas la fonctionnalité de la chaise). □ Autre =				
С	Soutien lombaire choisissez TOUT ce qui est acceptable Réglable Haut/bas = ajustement en hauteur d'au moins 50 mm (2,0 po) entre 150 mm (5,9 po) et 250 mm (5,9 po)					
		□ Fixe = entre 150 mm (5,9 po) et 250 mm (9,8 po) au-dessus du siège				
D	Accoudoirs choisissez TOUT ce qui est acceptable	Critères ajustables ■ Hauteur réglable = ajustement d'au moins de 63 mm (2,5 po) entre 176 mm (6,9 po) à 289 mm (11,4 po) ■ Largeur réglable = dans la gamme de 443 mm (17 po) et 493 mm (19,4 po) ■ Bras en "T" pivotant et réglable = latéralement d'au moins 20° vers l'intérieur et d'au moins 10° vers l'extérieur				
		☐ Fixe = plage de hauteur entre 200 mm (7,9 po) à 250 mm (9,8 po)				
		☐ Aucun				
E	Profondeur du siège	■ Réglable = ajustement d'au moins 50 mm (2,0 po) à l'intérieur d'une plage comprise entre 420 mm (16,5 po) et 460 mm (18,1 po)				
	choisissez TOUT ce qui est acceptable	☐ Fixe ☐ Peu profond = 380 mm (15,0 po) à 420 mm (16,5 po) ☐ Moyennement profond = supérieur à 420 mm (16,5 po) jusqu'à 460 mm (18,1 po) ☐ Profond = supérieur à 460 mm (18,1 po)				
		Veuillez vous référer au type de chaise au haut de la page				
F	Largeur du siège	Fauteuil standard rotatif et tabouret rotatif (largeur minimum de 450 mm (17,7 po)) Fauteuil rotatif de grandes dimensions (largeur minimum de 560 mm (22 po))				

 $^{\rm N^{\circ}}$ de l'invitation - Solicitation No. $^{\rm T8080-210203/B}$ $^{\rm N^{\circ}}$ de réf. du client - Client Ref. No.

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier T8080-210203/B

Id de l'acheteur - Buyer ID EDANS N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

 \square Standard = 417 mm (16,4 po) ou moins à 512 mm (20,2 po) ou plus (doit inclure la plage du siège standard) ☐ Bas = 376 mm (14,8 po) ou moins à 439 mm (17,3 po) ou plus ■ Réglable (doit inclure la plage du siège bas) Fauteuil rotatif ■ Autre = 417 mm (16,4 po) ou moins (+/- 5mm ou +/- 0,20 po) Hauteur du siège à 512 mm (20,2 po) ou plus (+/- 5mm ou +/- 0,20 po) choisissez TOUT ce qui est acceptable ☐ Fixe = entre 417 mm (16,4 po) à 512 mm (20,2 po) Tabouret pivotant avec ☐ Réglable = doit être compris entre 580 mm (23 po) et 840 mm (33 po) dossier ☐ Fixe = doit être supérieur ou égal à 670 mm (27.5 po) ■ Mécanisme d'inclinaison : l'assise et le dossier se règlent ensemble dans un rapport >1:1 (Synchro-Mécanisme Tilt et Unison Tilt) d'inclinaison ☐ L'assise et le dossier se règlent indépendamment l'un de l'autre. choisissez seulement 1 ☐ Aucune préférence ☐ Position de configuration = la chaise se verrouille ou s'arrête à une position avec l'assise à plat et le Mécanisme de verrouillage du dossier droit siège et du ■ Positions multiples = la chaise se verrouille ou s'arrête à plusieurs positions (y compris la position de dossier configuration) Roulettes □ Surface dures ■ Tapis (moquette) Repose-pieds Standard avec tabouret seulement ☐ Tissu Dossier ■ Revêtement respirant (tissue à maille) \square Autre = (Rembourrage / Nonrembourrage) Siège ■ Tissu ☐ Revêtement respirant (tissue à maille) \square Autre = choisissez TOUT ce ☐ Aucune préférence qui est acceptable Le soumissionnaire doit inclure une brochure ou une fiche technique indiquant clairement qu'il répond aux choix d'exigences A à L. Si le choix de l'exigence (A à L) à laquelle vous répondez ou non n'est pas clair, le Canada acceptera un document expliquant comment le fauteuil proposé répond à une exigence spécifique en se référant au choix de l'exigence spécifique (A à L). **Critères obligatoires** Le Canada peut demander des renseignements supplémentaires pour confirmer les critères avant supplémentaires l'attribution du contrat. Veuillez noter qu'il n'y aura aucune exception aux critères ci-dessus.

Les fournisseurs doivent fournir des produits qui sont conformes aux choix ■ d'exigences sélectionnés.

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier T8080-210203/B

Id de l'acheteur - Buyer ID $EDANS \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

LE SOUMISSIONNAIRE DOIT COMPLÉTER LA SECTION B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR ENTIÈREMENT.

Tableau 1 : Résumé des chaises pour l'approvisionnement tout compris de la firme 1.

Section A	— BESOIN DE L'UTILISATEUR	Section B — SOUMISSION DU FOURNISSEUR			
Tableau	Titre	Quantité (A)	Fabricant/Séri e/modèle	Prix ferme unitaire (B)	Sous-total (C)=(A)x(B)
livraison ferme 1	Fauteuil rotatif (de 275 lb)	376		\$	\$
				Total:	\$

(Le soumissionnaire doit compléter le prix)

Tableau 2 - Produit optionnel (chaises) pour l'option 1

Section	n A - IU REQUIREMENT	Section B — SOUMISSION DU FOURNISSEUR			
Tableau	Titre	Quantité (A)	Fabricant/Séri e/modèle	Prix ferme unitaire (B)	Sous-total (C)=(A)x(B)
Livraison optionnelle 1	Rotary Chair (up to 275lbs.)	637		\$	\$
Optionnelle 1	270100.)				
		l		Subtotal:	\$

(Le soumissionnaire doit compléter le prix)

Tableau 3 - livraison ferme 1

	Section A - IU REQUIREMENT						IER'S BID
Nº du	Lieu	Date	Heure voulue :	Temps	Date et	Prix	
produit		voulue**	Heures	voulu	heure de	unitaire	
tiré du		(A-M-J)	normales de		livraison	ferme**	Sous-total
Tableau 1			travail		proposées	\$	\$
			*				
livraison	Transports Canada Tour C,	376	Au plus tard	heures de travail	(A-M-J)		
ferme 1	330 rue Sparks, Ottawa, K1A 0N5 376 le 31 mars 2022	normales	(Heure)				

N° de la modif - Amd. No.

ld de l'acheteur - Buyer ID EDANS

 $\begin{array}{l} \text{File No. - N}^{\circ} \text{ du dossier} \\ T8080\text{-}210203/B \end{array}$

N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

*Heures normales de travail de 8 h à 17 h, **Si les dates ne sont pas spécifiées, le fournisseur doit livré aux dates indiquées.	Total Livraisons:	\$
---	-------------------	----

Tableau 4 - Livraison de l'option 1

	Section A - IU REQUIREMENT					Section B - SUPPLIER'S BID		
Nº du produit tiré du Tableau 1	Lieu	Date voulue** (A-M-J)	Heure voulue : Heures normales de travail	Temps voulu	Date et heure de livraison proposées	Prix unitaire ferme** \$	Sous- total \$	
Livraison optionnelle 1	Transports Canada Tour C, 330 rue Sparks, Ottawa, K1A 0N5	637	TBD (À DÉTERMINER)	heures de travail normales	(A-M-J) (Heure)			
*Heures normales de travail de 8 h à 17 h, **Si les dates ne sont pas spécifiées, le fournisseur doit livré aux dates indiquées.					Total Liv	raisons:	\$	

Tableau 5 - Installations du Canada où se fera la livraison

Installations du Canada où se fera la livraison						
Quai de chargement/lieu	Bureau de Transports Canada situé dans la Tour C au 330 rue Sparks, Ottawa, ON, K1A 0N5					
Quai de chargement	Dimensions ordinaires					
Rampe de chargement (i.e. hydraulique, électrique, etc.)	La plateforme est accessible à partir de la rue Queen					
Porte	n/a					
Monte-charge	n/a					
Autre (préciser)	Camion de 5 tonnes maximum					

Tableau 6 - Installation pour la firme 1

	Section A - IU F	Section	B-SU	PPLIER'S BID			
N° du produit tiré du Tableau 1	Lieu	Date voulu e** (A-M- J)	Heure voulue: Heures normales de travail ou En dehors des heures normales de travail*	Nº du produit tiré du Tableau 1	Le fournisse ur doit fournir et livrer comme indiqué ci- dessous*	Prix ferm e \$	Sous-total (Qté x Prix) \$
livraison ferme 1	Transports Canada Tour C, 330 rue Sparks,	376	Au plus tard le 31 mars 2022	heures de travail normales	(A-M-J) (Heure)		

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier T8080-210203/B

Id de l'acheteur - Buyer ID $EDANS \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

*Heures normales de travail de 8 h à 17 h,

**Si les dates ne sont pas spécifiées, le fournisseur doit livré aux dates indiquées.

**Total pour Installations: \$

Tableau 7 - Installation pour l'option 1

	Section A - IU R	EQUIR	EMENT		Section	B – SUF	PPLIER'S BID
Nº du produit tiré du Tableau 1	Lieu	Date voulu e** (A-M- J)	Heure voulue: Heures normales de travail ou En dehors des heures normales de travail*	Nº du produit tiré du Tableau 1	Le fournisseur doit fournir et livrer comme indiqué ci- dessous**	Prix ferm e \$	Sous-total (Qté x Prix) \$
Livrais on option nelle 1	Transports Canada Tour C, 330 rue Sparks, Ottawa, K1A 0N5	637	TBD (À DÉTERMINE R)	heures de travail normale s	(A-M-J) (Heure)		
*Heures normales de travail de 8 h à 17 h, **Si les dates ne sont pas spécifiées, le fournisseur doit livré aux dates indiquées.			Total pour Installations:		ations:	\$	

Table 8 - Évaluation de la soumission et total du contrat pour

(le Canada peut remplir ce tableau si le soumissionnaire ne l'a pas fait)

1	Total ferme 1 des produits (Tableau 1)	\$
- 1		*
2	Total ferme 1 des livraisons (Tableau 3)	\$
3	Total ferme 1 des installations (Tableau 6)	\$
4	Option 1 Total des produits (Tableau 2) (Applicable si l'option est exercée)	\$
5	Option 1 Livraison Total (Tableau 4) (Applicable si l'option est exercée)	\$
6	Option 1 Installation totale (Tableau 7) (Applicable si l'option est exercée)	\$
7	Prix évalué (soumission) total* (1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6)	\$
	[À supprimer au moment de l'attribution du contrat]	
8	Prix du contrat (1 + 2 + 3) : [applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]	\$
9	Taxes applicables : [applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]	\$
10	Coût estimatif total (8 + 9) : [applicable uniquement au moment	\$
	de l'attribution du contrat]	
	do ratination de contrag	

^{*} Taxes applicables en sus.

Table 9 – Représentant autorisé du soumissionnaire

1.	Représentant autorisé du soumissionnaire pour la soumission et le contrat					
	Nom:	Numéro de téléphone :				
		Courriel:				

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. $T8080\mbox{-}210203\mbox{/}B$ \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No.

N° de la modif - Amd. No.

 $\begin{array}{l} \text{File No. - N}^{\circ} \text{ du dossier} \\ T8080\text{-}210203/B \end{array}$

Id de l'acheteur - Buyer ID $EDANS \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

NEA : No. de l'AMA

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier T8080-210203/B

Id de l'acheteur - Buyer ID $EDANS \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

ANNEXE C

SPÉCIFICATIONS SUPPLÉMENTAIRES, CERTIFICATIONS ASSOCIÉES AU(X) PRODUIT(S) NON DISPONIBLE(S)

Cette annexe présente des spécifications supplémentaires relatives aux certifications associées au produit non disponible dans le cadre d'un AMA (s'il y a lieu) qui fait partie du besoin.

Sans objet.

Government of Canada

Gouvernement

du Canada

N° de la modif - Amd. No.

 $\begin{array}{l} \text{File No. - N}^{\circ} \text{ du dossier} \\ T8080\text{-}210203/B \end{array}$

Id de l'acheteur - Buyer ID
EDANS
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Contract Number / Numéro du contrat

T8080-210203

ANNEXE D

LISTE DE VÉRIFICATION DES EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ

			Security Ci	Unclassified	ecurite.			
	SECURITY REQUI	DEMENTS CH	ECK LIST (SPC	11				
LISTE DE VÉRI	FICATION DES EXI							
PART A - CONTRACT INFORMATION / PARTIE				2001412 (21210)				
1. Originating Government Department or Organiz				or Directorate / Direction généra	ale ou [Directi	ion	
Ministère ou organisme gouvernemental d'origi	ine		Transp	oort Canada				
3. a) Subcontract Number / Numéro du contrat de	sous-traitance	3. b) Name and	Address of Subcor	ntractor / Nom et adresse du so	ous-trait	ant		
,								
 Brief Description of Work / Brève description du 	ı travail							
Ordering and delivering chairs								
5. a) Will the supplier require access to Controlled	Goods?					No		Yes
Le foumisseur aura-t-il accès à des marchar						Non		Oui
5. b) Will the supplier require access to unclassific	ed military technical dat	a subject to the	provisions of the Te	echnical Data Control		No		Yes
Regulations?	od mintary toomnour da	a cabject to the	providiono or the T	John Jaka Goria Gr		Non		Oui
Le foumisseur aura-t-il accès à des données	techniques militaires r	non classifiées q	ui sont assujetties a	aux dispositions du Règlement				
sur le contrôle des données techniques?								
6. Indicate the type of access required / Indiquer	le type d'accès requis							
6. a) Will the supplier and its employees require a	ccess to PROTECTED	and/or CLASSII	IED information or	assets?	. /	No		Yes
Le foumisseur ainsi que les employés auron	t-ils accès à des rensei	gnements ou à d	les biens PROTÉG	ÉS et/ou CLASSIFIÉS?	V ,	Non		Oui
(Specify the level of access using the chart in	n Question 7. c)							
Préciser le niveau d'accès en utilisant le tab								
6. b) Will the supplier and its employees (e.g. clear			access to restricted	access areas? No access to		No	$ \checkmark $	Yes
PROTECTED and/or CLASSIFIED informati Le foumisseur et ses employés (p. ex. netto			anaàn à dan zanan	d'annès rastraintan? L'annès		Non		Oui
à des renseignements ou à des biens PROT	ÉGÉS et/ou CLASSIFI	ÉS n'est nas aut	orisé.	d acces restremites : L'acces				
6. c) Is this a commercial courier or delivery requi			01100.			No	$\overline{}$	Yes
S'agit-il d'un contrat de messagerie ou de liv			de nuit?			Non		Oui
7. a) Indicate the type of information that the supp	lior will be required to	nonne / Indiaun	la tuna d'informati	on augual la faurnissaur daura	ovoir o	2000		
			ie type dimonnau		avoii ac	,003		
Canada	NATO	O/OTAN		Foreign / Étranger				
7. b) Release restrictions / Restrictions relatives à	la diffusion			•				
No release restrictions	All NATO countrie			No release restrictions		Ī		
Aucune restriction relative	Tous les pays de	I'OTAN		Aucune restriction relative				
à la diffusion				à la diffusion				
Not releasable								
À ne pas diffuser								
A no pas unusci						1		
Restricted to: / Limité à :	Restricted to: / Lir	mité à :		Restricted to: / Limité à :				
Specify country(ies): / Préciser le(s) pays :	Specify country(is	ae): / Prácisar la/	e) nave :	Specify country(ies): / Précis	or lo/e)	nave		
Specify country (les). / Frediser le(s) pays .	Specify could y(le	23). / 1 160361 160	s) pays.	Specify country(les). / Frecis	51 10(3)	pays		
7. c) Level of information / Niveau d'information								
PROTECTED A	NATO UNCLASS			PROTECTED A				
PROTÉGÉ A	NATO NON CLAS			PROTÉGÉ A	ᆜ			
PROTECTED B	NATO RESTRICT			PROTECTED B				
PROTÉGÉ B	NATO DIFFUSIO			PROTÉGÉ B	ᆜ			
PROTECTED C	NATO CONFIDE			PROTECTED C]			
PROTÉGÉ C	NATO CONFIDE	NIIEL		PROTÉGÉ C	끧			
CONFIDENTIAL	NATO SECRET			CONFIDENTIAL				
CONFIDENTIEL SECRET	NATO SECRET COSMIC TOP SE	CRET		CONFIDENTIEL SECRET	屵			
SECRET	COSMIC TRÈS S	ECKET		SECRET TOP SECRET	屵			
TRÈS SECRET				TRÈS SECRET	₩			
TOP SECRET (SIGINT)				TOP SECRET (SIGINT)	1 1			

TBS/SCT 350-103(2004/12)

TRÈS SECRET (SIGINT)

Security Classification / Classification de sécurité

Unclassified

Canadä

TRÈS SECRET (SIGINT)

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. T8080-210203/B \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No.

N° de la modif - Amd. No.

 $\begin{array}{l} \text{File No. - N}^{\circ} \text{ du dossier} \\ T8080\text{-}210203/B \end{array}$

Id de l'acheteur - Buyer ID EDANS N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Government of Canada

Gouvernement du Canada Contract Number / Numéro du contrat

T8080-210203

Security Classification / Classification de sécurité

Unclassified

	inued) / PARTIE A (suite)								
	olier require access to PROTECTED			e e l E l É e o	No Yes Non Oui				
	Le foumisseur aura-t-il accès à des renseignements ou à des biens COMSEC désignés PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS? Non								
Dans l'affirmative, indiquer le niveau de sensibilité :									
	olier require access to extremely ser				No Yes				
Le foumisse	ur aura-t-il accès à des renseignem	ents ou à des biens INFOSEC de	nature extremement delicate?		Non Oui				
Short Title(s) of material / Titre(s) abrégé(s) du r	natériel :							
	lumber / Numéro du document :								
	SONNEL (SUPPLIER) / PARTIE B el security screening level required /								
io. a) Personn	er security screening lever required /	niveau de controle de la securite	du personnei requis						
1	RELIABILITY STATUS	CONFIDENTIAL	SECRET	TOP SECF					
V	COTE DE FIABILITÉ	CONFIDENTIEL	SECRET	TRÈS SEC	RET				
	TOP SECRET-SIGINT	NATO CONFIDENTIAL	NATO SECRET	COSMIC T	OP SECRET				
	TRÈS SECRET - SIGINT	NATO CONFIDENTIEL	NATO SECRET	COSMIC T	RÈS SECRET				
	SITE ACCESS								
	ACCÈS AUX EMPLACEMENTS								
	Special comments:								
	Commentaires spéciaux :								
	NOTE: If multiple levels of screening								
40 10 14	REMARQUE : Si plusieurs niveaux		uis, un guide de classification d	le la sécurité doit être :					
	creened personnel be used for porti onnel sans autorisation sécuritaire p		u travail?		No Yes Oui				
	rill unscreened personnel be escorte	·			No Yes				
	ffirmative, le personnel en question :				Non Oui				
			(50115)11005115						
	EGUARDS (SUPPLIER) / PARTIE (DN / ASSETS / RENSEIGNEME		(FOURNISSEUR)						
IN ORMATIC	NENGLIGICAL	NTO / BIENO							
11. a) Will the	supplier be required to receive and s	store PROTECTED and/or CLASS	SIFIED information or assets or	n its site or	V No ☐Yes				
premise					Non Oui				
	isseur sera-t-il tenu de recevoir et d'	entreposer sur place des renseigi	nements ou des biens PROTÉ	GÉS et/ou					
CLASSI	FIES?								
11. b) Will the	supplier be required to safeguard Co	DMSEC information or assets?			No Yes				
Le foum	isseur sera-t-il tenu de protéger des	renseignements ou des biens CC	MSEC?		V Non Oui				
PRODUCTIO	A.I								
PRODUCTIO	N								
44 > > > > > > > > > > > > > > > > >		- War and All Control of the Control	ED		NI. V.				
	roduction (manufacture, and/or repair the supplier's site or premises?	and/or modification) of PROTECTI	ED and/or CLASSIFIED materia	l or equipment	No Yes Non Oui				
	Illations du fournisseur serviront-elles	à la production (fabrication et/ou ré	paration et/ou modification) de r	natériel PROTÉGÉ	V Non Cu				
et/ou CL	ASSIFIÉ?								
	NEEDLAND ON THE MEDIA								
INFORMATIC	N TECHNOLOGY (IT) MEDIA / S	UPPORT RELATIF A LA TECHN	OLOGIE DE L'INFORMATION	(11)					
					□ No □V=				
	upplier be required to use its IT syster	ns to electronically process, produc	ce or store PROTECTED and/or	CLASSIFIED	✓ No Yes Non Oui				
	on or data? sseur sera-t-il tenu d'utiliser ses propr	es systèmes informatiques pour tra	aiter, produire ou stocker électro	niquement des					
	ements ou des données PROTÉGÉS								
	be an electronic link between the sur				No Yes				
	a-t-on d'un lien électronique entre le s ementale?	systeme informatique du fournisseu	ir et celul du ministere ou de l'aç	jencë	V Non Uoui				
90070111									

TBS/SCT 350-103(2004/12)

Security Classification / Classification de sécurité
Unclassified

Canadä

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. T8080--210203/B \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No.

N° de la modif - Amd. No.

 $\label{eq:file_No.-No} \mbox{File No. - No du dossier} \\ T8080-210203/B$

Id de l'acheteur - Buyer ID
EDANS
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

*	Governmer
	of Canada

vernment Gouvernement Canada du Canada Contract Number / Numéro du contrat

T8080-210203

Security Classification / Classification de sécurité Unclassified

For users comple site(s) or premise Les utilisateurs quaiveaux de sauve	ting s. ui re	the f	form ssen	manually use	manuelle	ement do	ivent utiliser										
For users comple Dans le cas des u dans le tableau ré	ıtilis	ateui	rs qu		le formula	ire en lig	ne (par Inter		ises aux	questions						aisies	
Category Catégorie	PROTEÇTED PROTÉGÉ			CLASSIFIED CLASSIFIÉ			NATO					COMSEC					
	Α	В	С	CONFIDENTIAL	SECRET	TOP SECRET	NATO RESTRICTED	NATO CONFIDENTIAL	NATO SECRET	COSMIC TOP				CONFIDENTIAL	SECRET	TOP SECRET	
				CONFIDENTIEL		TRÈS SECRET	NATO DIFFUSION RESTREINTE	NATO CONFIDENTIEL		SECRET COSMIC TRÈS SECRET	Α	В	С	CONFIDENTIEL		TRES SECRET	
nformation / Assets Renseignements / Biens		П	П														
Production		П	П														
T Media / Support TI			П														
T Link / .ien électronique		П															
, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,												Yes Oui					
2. b) Will the docu La documenta															✓ No Non	Yes	
If Yes, classify this form by annotating the top and bottom in the area entitled "Security Classification" and indicate with attachments (e.g. SECRET with Attachments). Dans l'affirmative, classifier le présent formulaire en indiquant le niveau de sécurité dans la case intitulée																	

TBS/SCT 350-103(2004/12)

Security Classification / Classification de sécurité
Unclassified

« Classification de sécurité » au haut et au bas du formulaire et indiquer qu'il y a des pièces jointes (p. ex. SECRET avec des pièces jointes).

Canadä